

# La **Rose** des vents



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Le bulletin des locataires de l'Office municipal d'habitation de Montréal • Décembre 2016 • Volume 15 • No 2

## Travaux majeurs : Quand l'entraide a le dessus sur la poussière!

Page 6

**Salubrité : Des changements  
importants pour lutter  
contre les insectes nuisibles**  
Page 5

**Le règlement d'immeuble :  
Pour mieux vivre ensemble**  
Page 7

**Soyez futés lors de la  
période des Fêtes!**  
Page 17

## Joyeuses Fêtes à nos locataires!

Prenez note que tous les bureaux de l'Office municipal d'habitation de Montréal seront fermés les 26, 27 et 28 décembre 2016 ainsi que les 2, 3 et 4 janvier 2017.

Toutefois, le centre d'appels et de la sécurité sera ouvert pour les urgences : 514 872-6646

La Rose des vents est aussi disponible au [www.omhm.qc.ca](http://www.omhm.qc.ca), sous l'onglet *Actualité et publications*.



**Danielle Cécile**  
Directrice générale  
de l'OMHM

# Une femme d'expérience et de cœur à la direction de l'OMHM

Pour la première fois, une femme occupera le poste de directrice générale de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). En effet, le conseil d'administration de l'OMHM a récemment nommé Danielle Cécile à la direction générale. Elle est en fonction depuis le 7 novembre.

« Je me sens privilégiée de faire partie de cette équipe composée d'employés compétents et engagés », a dit M<sup>me</sup> Cécile, en poste depuis quelques jours seulement au moment de la rédaction de cette *Rose des Vents*.

Danielle Cécile connaît bien le milieu de l'habitation et du logement social. Elle était à la tête de la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal, après y avoir été chef de la division du développement du logement social et abordable.

Titulaire d'une maîtrise en administration publique, M<sup>me</sup> Cécile a dirigé, en 30 ans de carrière, divers organismes à vocation sociale. Elle a également géré des équipes de suivi de projets de construction de logements sociaux, de contrôle de la salubrité et de gestion de programmes d'aide financière.

Elle a siégé à divers conseils d'administration, dont celui de l'OMHM de 2012 à janvier 2016, ce qui lui a permis de se familiariser avec la mission et les valeurs de l'Office. M<sup>me</sup> Cécile a tenu à vous décrire comment elle voyait son rôle à la tête de l'OMHM. « Je trouve important de poursuivre le travail dans la continuité. Comme membre du conseil d'administration de l'OMHM, j'ai participé activement à l'élaboration du plan stratégique 2015-2019, dont les orientations

sont axées sur notre offre de service afin d'assurer la qualité de vos milieux de vie. Poursuivre l'amélioration des milieux de vie des locataires demeure au cœur de mes priorités. »

Selon la nouvelle directrice générale, la place qu'occupe l'OMHM au sein de la collectivité montréalaise est importante. « Nous faisons une grande différence dans la vie de milliers de ménages parmi les plus vulnérables en leur offrant des logements abordables et sécuritaires et en favorisant leur pouvoir d'action dans leur communauté. C'est toute la société qui y gagne », affirme-t-elle avec cœur.

« Je souhaite une belle retraite fort méritée à Denis Quirion, un homme avec qui je partage la vision de développement social ».

## Mot de départ de Denis Quirion



**Denis Quirion**  
Directeur général  
sortant de l'OMHM

Depuis maintenant cinq ans à la direction de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), le temps est venu pour moi de vous dire au revoir. Ces cinq années ont été fertiles en projets, en réalisations et en rencontres inspirantes, notamment avec vous chers locataires.

Au fil des ans, mes échanges avec les membres des différentes instances de participation, comme le Comité consultatif des résidents et le MOUV, le mouvement des jeunes en HLM, tout comme mes discussions avec vous lors d'activités dans les habitations m'ont appris à mieux vous connaître. Ces rencontres m'ont permis d'évaluer votre degré de satisfaction à l'égard de nos services, de sonder vos besoins et d'ajuster notre offre en conséquence.

J'estime que vous êtes les mieux placés pour savoir ce qui vous convient le mieux.

Pendant mon mandat, j'ai travaillé étroitement avec le conseil d'administration, sur lequel siègent deux locataires, entre autres dans le but d'améliorer la qualité de vos milieux de vie. Nous avons, ensemble, fait en sorte d'augmenter depuis cinq ans les budgets alloués aux travaux majeurs dans vos habitations et pris en compte vos commentaires lors des consultations.

De tous les projets qui m'ont interpellé, certains me tiennent particulièrement à cœur comme ceux qui favorisent la réussite des jeunes en HLM. Les brigades de propreté et de verdissement offrent des emplois d'été à quelque 50 jeunes et l'OMHM ouvre ses portes à des stagiaires des HLM.

Récemment, un site Web, *Le Rebond*, a vu le jour pour leur donner la parole. Les jeunes des HLM y écrivent en exprimant leurs idées et opinions avec franchise. Pour la première fois dans *La Rose des vents*, un article est d'ailleurs signé par une de ces jeunes rédactrices, je vous invite à le lire à la page 16.

L'OMHM peut compter sur des équipes solides et dévouées. Je tiens à remercier tous les employés pour leur engagement et leur appui. Je suis certain que la nouvelle directrice générale, M<sup>me</sup> Danielle Cécile, que je connais personnellement, relèvera avec enthousiasme les défis à venir avec la collaboration de ces équipes. J'en profite pour lui souhaiter le plus grand succès.

Je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes en compagnie des êtres qui vous sont chers.



**Ghislaine Laramée**

Membre locataire du conseil d'administration de l'OMHM

# Contribuons à une lutte efficace!

Nous savons tous qu'un propriétaire a des obligations envers ses locataires, mais nous oublions parfois que le locataire a, lui aussi, des obligations. Comment l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) peut-il nous donner de bons services si nous ne lui disons pas ce qui ne va pas? Je ne parle pas ici d'ampoules brûlées, mais de problèmes plus sérieux, tout particulièrement de la présence d'insectes nuisibles, comme les punaises de lit.

Les punaises sont devenues un véritable fléau à Montréal. D'ailleurs, on en trouve maintenant dans plusieurs lieux publics. Pourquoi? Parce qu'elles sont plus résistantes aux insecticides courants et qu'elles sont transportées dans les vêtements ou des meubles, souvent à l'insu des personnes.

Il n'y a pas de honte à avoir des punaises de lit, quand on sait qu'on les trouve même dans des hôtels 5 étoiles! Pourtant, ce sentiment de honte amène des locataires à cacher la présence de ces insectes ou à essayer de s'en débarrasser eux-mêmes, sans aviser l'OMHM. Il faut toutefois savoir que les produits vendus en magasin sont bien moins efficaces que ceux utilisés par les exterminateurs. Ils ne font que

rendre les bibittes plus résistantes et les repoussent chez le voisin, ce qui contribue à infester d'autres appartements et à rendre le problème plus difficile à régler.

Pour mettre fin à ce problème, il faut agir rapidement. Dès que vous constatez la présence de punaises, communiquez avec le centre d'appels en composant le 514 872-6646. N'ayez crainte, vous ne perdrez pas votre logement si vous téléphonez à ce sujet. Au contraire, l'OMHM vous en sera reconnaissant. Prenez toutes les précautions nécessaires afin d'éviter que des punaises s'installent chez vous. Par exemple, ne ramassez jamais de meubles ou de matelas laissés sur le trottoir et gardez votre logement propre et non encombré. Si l'exterminateur doit traiter votre logement, suivez les consignes de l'OMHM pour bien vous préparer à sa visite.

Je vous invite à lire l'article en page 5 sur les mesures prises par l'OMHM à ce sujet. C'est seulement en travaillant tous ensemble pour le même but que nous pourrons maîtriser ce problème qui pourrit la vie de bien des locataires. Pensez-y!



**Richard Marchand**

Vice-président,  
Comité consultatif  
des résidents

# Un travail en profondeur qui porte fruit

Le Comité consultatif des résidents (CCR) a bien avancé en 2016, car il a mieux structuré ses efforts et davantage tiré profit des forces de chacun de ses membres.

Notre processus est bien en place. Après avoir établi des priorités d'action en début d'année, nous en discutons entre nous. Par la suite, nous adressons une série de questions au personnel de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) afin de savoir comment ces priorités y sont traitées. Les employés de l'OMHM responsables de ces dossiers nous rencontrent pour répondre à nos questions et discuter de pistes de solutions. Nous concluons ensuite entre nous et rédigeons un avis au conseil d'administration (C.A.).

C'est ainsi que, l'été dernier, nous avons transmis un avis au C.A. concernant la lutte aux punaises de lit, avis que le conseil a pris très au sérieux. En effet, la direction a depuis modifié ses façons de faire, notamment en ajoutant dans les contrats avec les firmes d'extermination une obligation de résultat avant qu'elles soient payées.

De plus, nous poursuivons le travail sur les deux autres priorités de 2016, soit la cohabitation avec des personnes ayant des problèmes de santé mentale et la qualité de la finition des travaux dans les logements. Nous avons confiance que, d'ici la fin de l'année, nous aurons amassé l'information nécessaire pour produire un avis sur chacun de ces sujets. Nous vous tiendrons d'ailleurs au courant de la suite des choses. En 2017, nous définirons de nouvelles priorités basées sur les demandes faites par vos représentants lors de l'assemblée générale des locataires, qui s'est tenue le 25 octobre dernier.

Avant de conclure, j'aimerais remercier chaleureusement M. Richard Fitzgerald, qui a dû quitter le CCR pour des raisons personnelles. À titre de président, il a toujours manifesté un engagement inspirant et un dévouement remarquable.

À l'approche de la fin d'année, tous les membres du CCR se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes et une année 2017 sous le signe de la détermination et de l'espoir.

# Travail d'entretien et de réparations Uniformiser pour améliorer nos services

Par Jocelyne Dorris

**Depuis quelques années, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) travaille à la mise en place de standards en entretien et réparations dans ses HLM. Ces standards faciliteront les communications avec les locataires et dirigeront nos interventions dans nos immeubles.**

Un des buts premiers de ces nouveaux standards de conciergerie est l'uniformisation des pratiques afin d'en augmenter l'efficacité. Pour y arriver, l'OMHM a mis en œuvre, cet automne, le projet « hygiène du bâtiment », qui consiste à revoir les équipements, les produits et les méthodes de travail.

## Qu'est-ce que le projet « hygiène du bâtiment »?

L'OMHM a mis sur pied une équipe de travail dont le mandat général est de rédiger des guides qui définiront les pratiques en entretien qu'il est souhaitable d'implanter dans les HLM en tenant compte des spécifications propres aux types de bâtiment.

L'équipe de travail va, dans un premier temps, dresser la liste des produits, équipements et méthodes de travail actuellement utilisés et les comparera avec ce qui est disponible sur le marché ou utilisé dans le domaine. Sur la base de cette information, elle déterminera lesquels sont les plus efficaces en fonction des besoins en entretien pour les différents types d'immeubles. Par la suite, elle produira un guide opérationnel en hygiène du bâtiment qui décrira, de façon détaillée, les opérations d'entretien, en tenant compte des résultats de la comparaison. Ce guide sera un outil de référence pour les employés qui travaillent en conciergerie, en particulier les préposés

**Les standards d'entretien sont regroupés autour de 11 thèmes, selon le type d'immeuble.**

### Pour les petits bâtiments (3 étages et moins), entretien des :

- terrains,
- halls d'entrée,
- cages d'escalier,
- buanderies.

### Pour les tours d'habitations, entretien des :

- terrains,
- halls d'entrée,
- cages d'escalier,
- buanderies,
- corridors sur les étages,
- salles communes,
- salles à déchets, bacs et conteneurs.



Les locataires apprécient la présence plus grande des DER sur le terrain. À droite, Steve Benoit, un DER du Secteur Est, avec le PER Benjamin Dakinson.

à l'entretien et aux réparations (PER). L'organisation des lieux de travail et des activités d'entretien et de réparations sera aussi évaluée, afin d'uniformiser les façons de faire.

## Des mesures pour encadrer les interventions sur le terrain

Pour appuyer le travail de ses employés sur le terrain, l'OMHM a déjà réalisé plusieurs changements, comme l'ajout de directeurs de l'entretien et des réparations (DER) et l'augmentation du temps qu'ils passent sur le terrain, en appui aux PER. Par cette présence accrue, le DER se rapproche des locataires et est au courant plus rapidement des besoins en conciergerie. Chaque préposé rencontrera son directeur afin de lui parler de sa route de travail et cibler les défis à relever.

L'OMHM poursuit ses programmes de développement des compétences (menuiserie, peinture, plomberie, serrurerie) pour optimiser le travail de ses employés et réduire le recours à la sous-traitance.

En réalisant ces différentes étapes de réorganisation, l'OMHM prend les moyens nécessaires pour améliorer le travail lié à l'entretien et aux réparations dans ses habitations, pour ainsi augmenter la qualité des milieux de vie des locataires.

## Des changements importants pour lutter contre les insectes nuisibles

Par Ingrid Dirickx

**Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a apporté d'importants changements pour réduire les délais d'intervention et améliorer l'accompagnement des locataires plus vulnérables. Pour en parler, nous avons rencontré Mélanie Sanche, directrice du Service de la salubrité de l'OMHM.**

« Au cours des derniers mois, nous avons travaillé avec un expert en gestion parasitaire et nos fournisseurs pour améliorer nos façons de faire et nos services aux locataires, mentionne Mélanie Sanche. L'équipe de préposés à la salubrité est très sensible aux besoins des locataires, car elle sait à quel point la préparation en vue des traitements peut être exigeante pour eux. »

### Des changements importants

L'un des principaux changements est l'ajout d'une troisième compagnie d'extermination à la liste de fournisseurs, ce qui permettra à l'OMHM de réduire les délais d'intervention et d'améliorer le service aux locataires. L'exterminateur pourra ainsi mieux planifier chaque traitement. Il pourra, notamment, évaluer si le locataire a besoin d'aide pour préparer son logement et déterminer le moment où le locataire pourra retourner dans son logement après le traitement.

Dans les nouveaux contrats, les exigences quant aux traitements sont mieux décrites. L'exterminateur doit suivre un processus et respecter des règles qui sont uniformes d'un logement à l'autre.

Finalement, les entreprises d'extermination devront intervenir dans les deux semaines qui suivent dans les logements près de celui qui est infesté (en haut, en bas, à droite et à gauche).

### Une responsabilité partagée

« Cela dit, éliminer les punaises de lit est une responsabilité partagée, indique Mélanie Sanche. Nous avons besoin de la collaboration des locataires pour préparer correctement leur logement. Sinon, le traitement ne sert à rien. » Les locataires reçoivent une liste de choses à faire, comme passer à la sècheuse tous leurs vêtements et les mettre dans des sacs à poubelle bien fermés. « Nous sommes conscients que cette étape est difficile, mentionne Mélanie Sanche. C'est pourquoi nous travaillons avec plusieurs partenaires de l'OMHM, tant à l'interne qu'à l'externe, pour aider les résidents à se préparer ou pour offrir un soutien moral. »

Parfois, l'OMHM doit aller à la Régie du logement pour avoir accès à certains logements infestés, car il arrive encore que des locataires ne collaborent pas.



Il n'y a aucune honte à dire qu'on a des punaises. On en trouve partout, même dans des hôtels!

C'est pourquoi les visites préventives des bâtiments se poursuivront, et même augmenteront. En 2015 uniquement, l'OMHM a découvert 258 logements infestés de punaises pour lesquels les locataires n'avaient pas avisé l'Office.

« Des perceptions et des croyances circulent. J'aimerais en profiter pour clarifier certains points, mentionne Mélanie Sanche. D'abord, les punaises, on les trouve partout dans le monde. À Montréal, on en trouve même dans des hôtels et des résidences privées. Il n'y a donc aucune honte à en avoir. De plus, certaines personnes pensent qu'elles perdront leur logement si elles nous préviennent. C'est complètement faux! Si vous avez des insectes nuisibles dans votre logement, communiquez avec nous en composant le 514-872-OMHM (6646). Plus vite nous sommes prévenus, plus vite nous pouvons intervenir! »



### SAVIEZ-VOUS QUE LES PRODUITS ACHETÉS DANS LE COMMERCE :

- » chassent les punaises dans les murs ou chez les voisins, sans toutefois les exterminer?
- » ont des effets nocifs pour la santé des humains et des animaux?

# Quand l'entraide a le dessus sur la poussière!

Par Marie-Eve Leblanc

**Coup de chapeau aux locataires des habitations Hochelaga pour l'esprit de collaboration et d'entraide dont ils font preuve depuis le début du chantier. Pour ces locataires, l'expression « chantier vivant » prend tout son sens, alors que des rénovations majeures ont lieu dans leur immeuble. Il faut dire que ces travaux étaient vraiment nécessaires (voir encadré)!**

Heureusement, les locataires ont continué d'avoir de petites attentions pour leurs amis, leurs voisins, malgré les hauts et les bas de cette vie de chantier. Si vous les rencontrez à un petit déjeuner dans la salle communautaire, ce sont leurs sourires, leurs histoires et leur bonne humeur qui vous resteront en mémoire. Pourtant, depuis maintenant deux ans, les résidents des habitations Hochelaga vivent dans un chantier. Le bruit, les vibrations et la poussière meublent leur quotidien. Sans accès à leur balcon, parfois sans accès à leur stationnement ou à l'entrée principale, ils continuent d'être présents les uns pour les autres. Certains veillent à la sécurité, alors que d'autres cuisinent, visitent une amie malade, aident un voisin à descendre l'escalier... La liste de ces petits gestes est longue et inspirante!

Cette grande famille élargie a continué de se rassembler et de s'entraider. Par le maintien des petits déjeuners organisés par l'association de locataires, par la tenue d'activités dans la salle communautaire et par l'entraide entre voisins, les locataires peuvent oublier un peu le chantier. Ils brisent ainsi l'isolement, trouvent un peu de réconfort, peuvent discuter entre eux, partagent leurs difficultés et trouvent des solutions.

« Un chantier, ça use », mentionne l'agente de liaison Véronique Levesque-Arguin. « Pourtant, à Hochelaga, chacun a su garder le moral. » Les mesures mises en place par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour limiter l'impact des travaux et assurer un minimum de confort aux résidents étaient essentielles. Toutefois, ce sont surtout l'esprit de collaboration et l'entraide entre les locataires qui leur a permis de passer au travers ce chantier éprouvant.

Bravo et merci aux locataires des habitations Hochelaga ainsi qu'au comité de locataires! Ensemble, vous avez su maintenir une ambiance agréable et chaleureuse. Vous avez eu le dessus sur la poussière!



Les locataires des habitations Hochelaga, en compagnie de David Régnier et Caroline Moreau de l'organisation ATD Quart Monde, lors d'un petit déjeuner organisé par le comité



Trois fois par semaine, Mireille Goddard, résidente et membre du comité de locataires des habitations Hochelaga, sert le petit déjeuner à ses voisins et aux gens du quartier.

### TRAVAUX RÉALISÉS

Au printemps 2015, l'OMHM annonçait aux locataires le début d'un grand chantier. À la suite de l'inspection des façades de leur immeuble, on avait découvert que des correctifs étaient nécessaires. Il fallait éviter une dégradation plus importante du revêtement extérieur et des balcons et rendre l'immeuble plus étanche afin qu'il reste en bon état. Au cours des travaux, on a réparé une fissure importante, refait la maçonnerie, démolit les murets sur les balcons, réparé les planchers et installé de nouveaux garde-corps

# Le règlement d'immeuble : pour mieux vivre ensemble

Par Jocelyne Dorris

**Le règlement d'immeuble vous renseigne sur vos droits et vos obligations comme locataire et sur les responsabilités de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) comme propriétaire. Il favorise aussi une cohabitation harmonieuse entre voisins. Voici un aide-mémoire qui porte sur trois articles du règlement d'immeuble.**

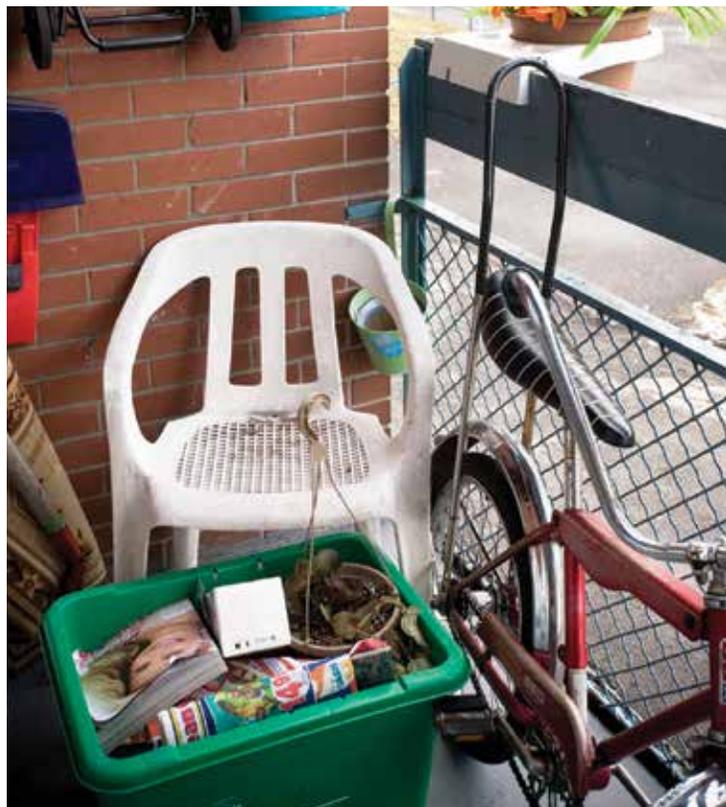
## Changement dans la composition du ménage

Comme locataire, vous devez fournir à l'OMHM le nom de toutes les personnes qui habitent avec vous. Vous avez donné naissance à un beau garçon? Votre fille aînée part vivre en appartement? Qu'une personne s'ajoute à votre ménage ou quitte le logement, vous devez en aviser par écrit votre agent de location.

Signaler tout changement peut être avantageux pour vous. Ainsi, si le départ de votre aînée entraîne une perte de revenus, votre loyer peut être revu à la baisse. L'arrivée d'une nouvelle personne qui s'installe chez vous peut modifier la grandeur du logement auquel vous avez droit. Bref, en signalant le changement, tout le monde est gagnant!

## Un balcon dégagé, pour votre sécurité

Un balcon encombré représente une source de danger pour le locataire, surtout si un enfant en bas âge habite le logement. En effet, le jeune enfant peut grimper sur un objet et tomber en bas du balcon.



L'encombrement d'un balcon comporte aussi des risques en cas d'incendie. Il faut s'assurer que l'accès au balcon est libre et dégagé en tout temps et que la circulation y est possible. Entre autres, il faut toujours déneiger son balcon. Ces mesures préventives peuvent sauver des vies. L'entretien et le déneigement du balcon font partie du règlement d'immeuble, pour votre sécurité.

## Minou, pitou et vous

Sauf exception, les animaux domestiques sont permis à l'intérieur des habitations de l'OMHM. Il arrive que la présence d'animaux domestiques à l'extérieur soit source de conflits. C'est pourquoi des règles de base doivent être respectées par les propriétaires des animaux : tenir l'animal en laisse et, bien sûr, ramasser les excréments.

Les animaux de compagnie sont une source de joie, en particulier pour les personnes seules. Posséder un animal signifie également accepter les responsabilités qui en découlent et en prendre soin. Quand vous savez que vous devez vous absenter de votre logement pour quelques jours, il est naturel que vous preniez des mesures pour vous assurer du bien-être de votre animal en votre absence. Cependant, avez-vous pensé à qui en prendra soin s'il vous arrivait un imprévu, une urgence, une situation qui ferait en sorte que vous deviez quitter votre logement rapidement, par exemple, une urgence médicale. Dans un tel cas, qui prendra soin de minou et pitou?

Comme mesure de prévention, vous pouvez indiquer, par une note que vous épinglerez au dos de votre porte d'entrée, le nom et les coordonnées de la personne chargée de prendre soin de votre animal en cas d'urgence. Vous pouvez également inscrire le nom d'une deuxième personne, au cas où la première ne serait pas disponible. N'oubliez pas de les prévenir que vous les avez choisies pour prendre soin de votre animal et que leurs noms seront sur la note!

La Ville de Montréal a adopté récemment divers règlements touchant les propriétaires d'animaux. Pour connaître ceux en vigueur dans votre arrondissement, composez le 311.

Un balcon encombré représente un danger pour la sécurité.

# Les questions les plus souvent posées au centre d'appels

Par Jocelyne Dorris



**Pour faciliter la vie de ses locataires, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a mis sur pied une ligne unique. Lorsque vous composez le numéro 514 872-6646 (OMHM), vous pouvez parler à un préposé du centre d'appels qui répondra à vos questions ou fera en sorte d'acheminer votre demande aux bonnes personnes.**

Afin de vous sauver peut-être un appel, nous vous présentons certaines questions qui sont posées régulièrement aux préposés aux appels. D'abord, rappelons les heures d'ouverture du centre d'appels. Il est ouvert 24h/24 tous les jours de la semaine, 365 jours par année. La nuit, de 23 h à 7 h, il est ouvert pour des urgences qui ne peuvent attendre au lendemain.

## Q Qu'est-ce qu'une urgence?

R Une urgence est une situation qui peut mettre la vie d'une personne en danger ou qui peut menacer l'intégrité de l'immeuble, comme une toilette bloquée, une porte défoncée ou un dégât d'eau majeur.

## Q Quand dois-je appeler au centre d'appels?

R Pour toute demande touchant l'entretien, les réparations, la sécurité et l'extermination, communiquez avec le centre d'appels. Les préposés enregistrent les demandes et les acheminent aux personnes responsables qui feront le suivi nécessaire dans les jours suivants. Toutefois, si vous appelez pour une urgence, le préposé enverra une ressource la journée même.

## Q Quel est le délai pour une réparation non urgente?

R Les réparations non urgentes sont normalement effectuées dans un délai de 1 à 7 jours ouvrables. Ce délai peut être plus long, si les réparations nécessitent des matériaux particuliers qui exigent une commande spéciale, s'il s'agit de travaux confiés à des spécialistes ou des travaux d'envergure qui sont faits par des entrepreneurs.

## Q Que faire en cas de problème avec un voisin?

R La vie dans un immeuble à logements exige de cohabiter avec des personnes dont on ne partage pas forcément le mode de vie. Il faut faire preuve de compréhension et de tolérance face aux situations de la vie quotidienne qui dérangent votre quiétude.

En premier lieu, parlez-en à votre voisin, afin de lui expliquer votre inconfort et essayer de résoudre le problème. Parlez-en également à votre agent de location. Il tentera de vous aider ou vous indiquera une personne en mesure de le faire.

Si la situation ne s'améliore pas après ces démarches, communiquez avec le centre d'appels qui fera suivre votre requête au directeur concerné. Celui-ci fera le suivi approprié en fonction de vos besoins.

## Q Comment dois-je m'y prendre pour faire une demande de changement de logement?

R Pour toute demande qui touche votre bail, incluant un changement de logement ou votre loyer, vous devez joindre votre agent de location. Le centre d'appels peut vous donner ses coordonnées, si vous ne les avez pas.

**Bell**

**VIDÉOTRON**



Si vous attendez la visite d'un technicien (Bell, Vidéotron ou autre) ou souhaitez faire ouvrir un espace de rangement (locker), vous devez en aviser le centre d'appels 24 heures à l'avance, afin que le préposé à l'entretien et aux réparations de l'immeuble soit prévenu et puisse être présent.

## Les membres du Club Fleurs et Jardins vous disent « au printemps prochain! »

Par Jocelyne Dorris

Après l'été exceptionnel qu'on a connu, c'est avec un petit pincement au cœur qu'on réalise que l'automne et l'hiver sont à nos portes... Les quelque 800 membres du Club Fleurs et Jardins profitent des fruits de leur récolte estivale, tout en rêvant déjà à la prochaine saison de jardinage.

Le rôle que jouent les membres du Club Fleurs et Jardins (CFJ) au sein des HLM est important, car leur passion pour l'horticulture enrichit les milieux de vie. Les parterres et les balcons débordants de fleurs sont un régal pour l'œil. Mais il faut voir également, dans la participation des locataires au CFJ, une précieuse contribution aux actions en développement durable de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Jardiner permet de poser des gestes concrets et bénéfiques pour l'environnement. Verdir et fleurir aident à combattre les îlots de chaleur et à réduire les dépôts sauvages. Récolter ses légumes et cueillir ses fines herbes sont source de fierté et constituent un gain pour la santé!

### Des experts pour appuyer les membres du Club

Cette année encore, les membres du CFJ ont pu profiter des services horticoles de Sentier Urbain. Cet organisme de verdissement social est partenaire de l'OMHM depuis plusieurs années. Tout l'été, ses experts horticoles parcourent les habitations pour donner formations et conseils. Ils sont très présents sur le terrain et n'hésitent jamais à prendre pelle et râteau pour aider les résidents.



Les locataires membres ont bien apprécié leur visite au jardin Biodiversité et pollinisateurs.

En tant que responsable de la distribution du matériel horticole, comme les bacs à fleurs, la terre, le compost et le paillis, Sentier Urbain s'assure de répartir le matériel dans les habitations de façon juste et en fonction de la quantité disponible. Les membres doivent passer leur commande dès le début de l'été, car les quantités sont limitées.

### Bulletin d'adhésion

Club



Fleurs et Jardins

Ensemble, on embellit la vie!

### Plus de 10 000 \$ en prix à gagner!

Un tirage sera effectué en début de saison. Les membres peuvent s'inscrire dans la catégorie balcon ou terrain. En étant membre, vous bénéficiez de plusieurs autres avantages comme des conseils, des formations, des visites de jardins et des dons de matériel horticole (quantités limitées).

Pour plus de renseignements, visitez la section « Vous êtes locataires », « Penser vert » du site [www.omhm.qc.ca](http://www.omhm.qc.ca)

L'organisme propose aussi des visites guidées dans les jardins de son Circuit Jardins. Cet été, des visites ont eu lieu au jardin Biodiversité et pollinisateurs. Cette activité gratuite, animée par des spécialistes de la faune et de la flore, a permis aux participants de mieux connaître le rôle d'une fleur, la fonction du pollen et l'importance des animaux pour la reproduction de la plante. Une prestation musicale pendant la visite a rendu l'expérience encore plus vivante. « Cette activité participative permet d'apprendre tout en s'amusant. Les membres peuvent admirer la beauté des végétaux et s'instruire en posant des questions, tout en savourant un café ou un jus », affirme Lucie Vallée, conseillère horticole de Sentier Urbain.

## Les jeunes s'impliquent aussi

Le volet jeunesse du Club consiste à éveiller l'intérêt des jeunes en HLM pour le verdissement de leur milieu en les invitant à participer activement à des projets d'aménagement. Grâce au soutien du Club, une quinzaine d'organismes a permis à quelque 100 jeunes résidants de réaliser leurs projets horticoles.

Il faut aussi souligner la complicité qui se développe entre les membres du CFJ et les jeunes des brigades de propreté et de verdissement. Chaque été, 50 jeunes vivant en HLM forment ces brigades. Ils vivent ainsi une première expérience d'emploi et leur salaire les aide à payer leurs études. Ils visitent les terrains des HLM pour les nettoyer, les entretenir et même parfois y réaliser de petits aménagements paysagers. Leur arrivée est toujours saluée avec joie par les résidants, car leur coup de main est précieux.

## Un loisir rassembleur et utile que l'OMHM encourage

Tous les membres du CFJ sont des résidants des HLM. La popularité du Club ne se dément pas et le nombre de membres augmente chaque année. Les réalisations horticoles valent de nombreux compliments



Jardiner permet de tisser des liens entre locataires, comme ici, aux habitations Laure-Conan.

aux locataires de la part de tout le voisinage. D'un point de vue personnel, le jardinage aide les résidants à tisser des liens entre eux et à briser l'isolement que certaines personnes peuvent vivre.

L'OMHM appuie les projets et les initiatives des membres. L'été dernier, par l'entremise de Sentier Urbain, il a distribué gratuitement aux membres qui en ont fait la demande 2700 sacs de compost, de terreau et de paillis, plus de 50 bacs en cèdre et 350 végétaux (vivaces, plantes potagères et arbustes). De plus, 186 chèques-cadeaux pour des achats en pépinière ont été tirés au sort parmi les membres dès le début de la saison, en avril dernier. Nous remercions les pépinières participantes : Angel Jardins, Frank Fleuriste, Mega Centre Montréal, Les serres Noël Wilson et fils, Pépinière Jasmin et Willy Haeck et fils.

« Le Club Fleurs et Jardins est devenu une tradition estivale qui permet aux membres de développer entre eux un bel esprit d'entraide et de solidarité. C'est toute la collectivité montréalaise qui en profite », conclut Brigitte Laliberté, chargée de projet en développement durable à l'OMHM.

---

Prénom et nom de famille du participant (Une seule inscription par logement)

Adresse

App.

Ville

Code postal

( )

Téléphone

Courriel

Quel mot représente le mieux votre aménagement :

Balcon  Terrain  Balcon et terrain

N.B. : En devenant membre du Club Fleurs et Jardins, votre adhésion est renouvelée à chaque année.

Renseignements :  
**514 872-2016**

Vous pouvez remplir un bulletin d'adhésion en ligne, au [www.omhm.qc.ca](http://www.omhm.qc.ca), sous l'onglet «Vous êtes locataires», «Penser vert».

OU

Envoyez votre bulletin d'adhésion à l'adresse suivante :

OMHM - Club Fleurs et Jardins  
415, rue Saint-Antoine Ouest,  
2<sup>e</sup> étage, Montréal, Qc H2Z 1H8

En m'inscrivant au Club Fleurs et Jardins, j'autorise l'Office municipal d'habitation de Montréal à utiliser ma photo dans diverses publications.



## Une assemblée pour échanger et proposer



*Après le bilan du CCR, les délégués des locataires ont participé à des ateliers pour aider à définir les priorités de 2017 et pour discuter de sécurité dans les immeubles de l'OMHM.*

**De nombreuses questions ont été abordées en quelques heures, le 25 octobre dernier, jour de l'assemblée générale des locataires de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). La majorité des membres du Comité consultatif des résidents (CCR) était sur place pour accueillir les délégués des locataires et discuter avec eux.**

L'assemblée a commencé par une présentation de Robert Pilon, directeur de la Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ), qui a résumé le rôle du CCR au sein de l'Office.

### **Un bilan positif**

Chantal Daneau et Richard Marchand, respectivement secrétaire et vice-président du CCR, ont ensuite fait le bilan de l'année. Ils ont expliqué le travail de recherche et d'analyse qu'a fait le CCR avant de soumettre ses avis au conseil d'administration de l'Office concernant les priorités établies pour 2016. Ils ont aussi rappelé la participation du CCR au congrès de la FLHLMQ et ses actions pour favoriser la création et la stabilité des associations de locataires à l'OMHM.

### **Définir des priorités**

Une période de questions a suivi, lors de laquelle on a soulevé certains problèmes sérieux, dont ceux touchant la santé mentale, l'autonomie physique des personnes âgées, la lutte à la vermine et la salubrité. Les délégués ont ensuite participé à deux ateliers. Dans le premier, ils ont proposé des sujets à prioriser en 2017, sujets qui seront examinés par le CCR en début d'année afin d'arrêter de nouvelles priorités. Dans le deuxième, ils ont exprimé les attentes des locataires en matière de sécurité. L'accès aux bâtiments, les clés et les cartes en circulation, les colporteurs, le rôle du préposé à la sécurité, le flânage et les gangs de rue, tout y est passé et a été noté par les membres du CCR.

### **Le mot de la fin**

L'assemblée s'est terminée sur une présentation de Serge Villandré, directeur général adjoint, gestion des HLM, portant sur les trois grandes orientations prioritaires de l'OMHM d'ici 2019 :

1. Assurer la qualité des milieux de vie;
2. Augmenter l'offre de logements et mieux répondre à la diversité des besoins;
3. Relever les défis à venir en saisissant les occasions d'amélioration et en s'appuyant sur une équipe compétente et engagée.

Suite à la page 3 →

# Pour terminer l'année en beauté



Le temps est déjà venu d'envisager la fin de l'année. Pour les associations de locataires, c'est un moment important. En effet, vous recevrez bientôt votre formulaire pour la demande de subvention à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et vous devrez préparer votre rapport financier. Ce travail exigeant vous permet de faire un bilan de votre situation et de déterminer vos

objectifs et vos projets pour l'année à venir. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous adresser à votre organisateur communautaire.

Profitez-en pour susciter des échanges avec les locataires de votre HLM, pour les encourager à participer aux activités et à s'impliquer dans leur organisation. Ils pourraient commencer par vous donner un coup de main pour préparer les célébrations qui marqueront

la fin de l'année dans vos habitations. Assurez-vous d'ailleurs que ces événements seront inclusifs et qu'ils seront l'occasion pour tous les résidents de se rencontrer dans la joie et de partager de beaux moments.

Pour conclure, j'aimerais remercier Richard Fitzgerald, qui s'est retiré cet automne du Comité consultatif des résidents (CCR) pour des raisons personnelles. Je salue son grand engagement et son esprit démocratique qui ont fait avancer la collaboration entre les locataires et l'OMHM. Les membres du CCR sont déterminés à poursuivre le travail dans ce sens.

À tous, je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. Que votre engagement vous apporte de la joie et de la satisfaction en 2017!

Esther Giroux, directrice  
Service du développement communautaire et social



## Voisins, voisinez

Pour partir à la découverte de la cohabitation harmonieuse

## S'unir pour verdir les HLM dans Hochelaga-Maisonneuve

Par Jocelyne Dorris

Un projet-pilote de verdissement dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve a permis de planter près de 60 arbres dans les HLM environnants. Une douzaine de personnes — résidents bénévoles et horticulteurs experts — ont notamment planté 32 arbres aux habitations Boyce-Viau, par une belle journée d'automne. Cette activité rassembleuse s'est déroulée dans le cadre du projet **Les Promeneurs avisés**, auquel l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) collabore avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI) et la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM).

Les Promeneurs avisés regroupent des citoyens engagés dans le verdissement de leur quartier. Leur mission consiste, entre autres, à identifier les sites de plantation possibles, en mettant

l'accent sur les terrains de logements sociaux et communautaires. C'est ainsi que l'OMHM a été approché pour que soient plantés des dizaines d'arbres sur ses terrains dans Hochelaga-Maisonneuve. En plus de Boyce-Viau, les résidents de 12 habitations, dont Morgan-Lafontaine et Notre-Dame, ont accueilli les horticulteurs. « L'an prochain, nous visons à répéter l'expérience dans les quartiers de Montréal-Nord et de Mercier », nous a dit Catherine Houbart, coordonnatrice pour la SOVERDI.

Pour encourager les locataires à participer au projet, l'organisatrice communautaire Nathalie Dufort leur a offert « d'adopter » un arbre. Ceux qui ont répondu à l'appel ont reçu une étiquette à leur nom qu'ils ont pu attacher à « leur » arbre. Mohamed, un voisin qui avait entendu parler du



Locataires et horticulteurs ont travaillé fort pour planter, en une journée, plus de 30 arbres aux habitations Boyce-Viau.

projet par une locataire, a offert son aide, même s'il n'habite pas le HLM. Pour lui, il est clair que cette verdure profitera à tout le quartier. « Le verdissement des terrains contribue à combattre les îlots de chaleur et à améliorer la qualité de l'air, en plus d'embellir les milieux de vie », rappelle Brigitte Laliberté, chargée de projets en développement durable à l'OMHM.

La participation des locataires ne s'arrête pas à la plantation, car ils sont ensuite chargés d'entretenir tous ces nouveaux arbres, qui ont besoin de leurs bons soins pour s'épanouir!



Entouré des membres du CCR et micro en main, Robert Pilon de la FLHLMQ a animé la période de questions posées par les représentants des locataires.

→ Suite de la page 1

Pour illustrer comment cela se concrétise au quotidien, M. Villandrè a expliqué comment l'Office a donné suite à l'avis du CCR demandant de prioriser la lutte aux punaises de lit. Depuis octobre, les nouveaux contrats signés avec les exterminateurs impliquent un meilleur suivi de la qualité des travaux et comportent une obligation de résultat, faute de quoi le fournisseur n'est pas payé. Voilà un excellent exemple de ce qu'il est possible d'accomplir quand locataires et personnel de l'OMHM collaborent.

## Quand les DER se rapprochent des locataires

En janvier dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) revoyait la structure du travail de conciergerie afin que, notamment, ses directeurs de l'entretien et des réparations (DER) travaillent de plus près avec les représentants des locataires. De 13, leur nombre est alors passé à 20, avec l'objectif qu'ils travaillent sur le terrain 80 % du temps. La nouvelle structure étant en place depuis quelques mois, nous sommes en mesure de dire que ces changements sont perçus positivement, car ils augmentent les occasions de rencontre entre les employés de l'OMHM et les associations de locataires.

L'OMHM a recueilli quelques témoignages de locataires et de DER à ce sujet. Lucille Deschênes, des habitations Pierre-de-Coubertin, a vu des améliorations, car les représentants de locataires ont maintenant un contact direct avec le DER dans leur tour d'habitations pour personnes âgées. « Après nous avoir demandé quels étaient nos besoins, on a ajouté des rampes d'accès et des boutons d'ouverture de portes aux entrées. C'est

très important pour des gens âgés qui ont des problèmes de mobilité », souligne-t-elle. M<sup>me</sup> Deschênes a remarqué « une plus grande disponibilité, une meilleure écoute, une véritable approche de service à la clientèle ». Elle ajoute : « nous sentons qu'ils sont là pour nous ».

M<sup>me</sup> Deschênes a vu des améliorations, car les représentants de locataires ont maintenant un contact direct avec le DER.

Selon Richard Fitzgerald, résidant des habitations Terrasse Ontario, « le nouveau fonctionnement est certainement plus efficace parce que les DER passent plus de temps sur place ». Il précise toutefois que « la communication était déjà très bonne avec notre ancien DER ». Il n'a rencontré le nouveau qu'une seule fois, parce qu'il vient tout juste d'arriver, mais il a pu constater que celui-ci est très ouvert aux demandes et qu'il réagit rapidement.

Du côté des DER, Luc Dagenais affirme pouvoir désormais tisser des liens plus étroits avec les locataires pour ainsi offrir un meilleur service. « Avant, avec un plus grand territoire à couvrir, je travaillais toujours dans l'urgence. Maintenant, je rencontre plus fréquemment les locataires. Je peux leur donner des réponses et les rassurer », explique-t-il. Pour sa part, Sylvain Groulx apprécie l'échange d'information avec les représentants de locataires. « Par leurs commentaires, ils nous indiquent de petites choses qui sont importantes. » Il donne en exemple un HLM où il y avait des racines qui poussaient dans un chemin. « Il devenait dangereux d'y circuler en fauteuil roulant ou en quadriporteur. Nous avons effectué les réparations nécessaires et, par conséquent, amélioré la qualité de vie des résidents. »

Cette dernière phrase résume bien l'objectif de cette restructuration, qui porte déjà ses fruits. D'autres témoignages suivront certainement au début de l'an prochain, alors que la nouvelle structure sera en place depuis une année complète.

**CE QUE FAIT LE CCR**

Le Comité consultatif des résidents (CCR) a pour mission de favoriser la création d'associations de locataires dans les HLM et d'apporter son aide aux comités de locataires existants. Pour cela, ses membres font des présentations sur l'engagement bénévole et les instances de participation dans les HLM et aussi aux réunions de secteur.

# Nouveaux comités de locataires

Pendant que les feuilles tombaient et que le vent d'automne soufflait, les locataires de l'OMHM se réunissaient pour élire leurs comités de locataires. Des élections ont eu lieu dans neuf HLM pour choisir les 40 bénévoles qui organiseront des activités et planifieront des projets. Merci à tous pour votre participation et votre dévouement.

## SECTEUR NORD-OUEST

### André-Grasset **P**

Amroune, Hakima  
Duperron, Danielle  
Ellien, Marie-Christiane  
Morales Branda, Doneris

### Étienne-Desmarteau **P**

Bouffard, Gisèle  
Brault, Cécile  
Dion, Marthe  
Labonté, Laure  
Minault, Malherbe  
Soudre, Marie

### Jean-Talon **P**

Guebediang, Lydie Gisele  
Kornafel, Krystyna  
Leconte, Louis  
Zukowska, Marianna

## SECTEUR SUD-OUEST

### De l'Érablière **F**

Beaulne, Claire  
Jackson, Anthony  
Krzyszczuk, Piotr  
Melançon, Denise

### Vinet A et B **F**

Barra, Otilia  
Brathwaite, Elizabeth  
Kaba, Djeneba  
Stroganova Pavlova, Tatiana

## SECTEUR EST

### Les Jardins Chaumont **P**

Audet, Yvonne  
Dugas, Lise  
Fournier, Barbara  
Gervais, Céline

### Adélar-Langevin **P**

Albert, Huguette  
Belisle, Monique  
Laforge, Lise  
Mathieu, Robert  
Parent, Suzanne  
Ranger, Jacqueline

### Les Jardins Angevins **P**

Casault, Claire  
Collard, Denise  
Lessard, Jacqueline  
Pepin, Nicole  
Villeneuve Richardson, Claire

### Marguerite-Bourgeois **P**

Aubin, Yves  
Tremblay, Bernard  
Uddin, Masum

**P** HLM pour personnes âgées **F** HLM pour familles et personnes seules

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et sont sujets à changement selon l'évolution des associations de locataires.

# Le CCR veut publier vos photos !



Saviez-vous que le Comité consultatif des résidents (CCR) a une page Facebook depuis plusieurs années? Toutes les associations de locataires de l'OMHM peuvent y annoncer leurs activités et faire publier des photos prises lors de leurs événements. Envoyez vos annonces et vos photos par courriel au CCR, et vous pourrez les voir apparaître sur la page Facebook « CCR Comité consultatif des résidents des HLM de Montréal ». N'oubliez pas d'aller la visiter et de cliquer « J'aime »!

Pour écrire au CCR : [ccrmtl@gmail.com](mailto:ccrmtl@gmail.com)

# Formation à venir

Cette formation vous donne des outils pour bien remplir votre rôle. Profitez-en! Elle est offerte gratuitement.

<b>Date</b>	Judi 23 mars 2017
<b>Titre</b>	Gestion financière
<b>Lieu</b>	Habitations De l'Érablière 1745, rue Notre-Dame Ouest
<b>Métro</b>	Georges-Vanier

Le cours se donne de 10 h à 15 h, dans un HLM situé près d'une station de métro. Le lunch est inclus, mais les frais de déplacement des participants peuvent être assumés par les associations de locataires. Pour vous inscrire, communiquez avec Suzanne Morissette par téléphone, au 514 872-2104, ou par courriel, à [suzanne.morissette@omhm.qc.ca](mailto:suzanne.morissette@omhm.qc.ca).



Une association peut :

- voir au bien-être et à l'amélioration de la qualité de vie des locataires;
- représenter et défendre les intérêts et les droits des locataires;
- offrir des services récréatifs et d'entraide;
- favoriser la participation des locataires dans la gestion des HLM.



L'Interaction est publié par le Service des communications de l'Office municipal d'habitation de Montréal  
415, rue Saint-Antoine Ouest, 2<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Z 1H8 [www.omhm.qc.ca](http://www.omhm.qc.ca)

Chargée de projet : Jocelyne Dorris Rédaction et coordination : Hélène Morin

Photos: OMHM, Alarie Photos Révision: Marie-Rose Basque, Linguitech Infographie: Communication Art & Graf  
Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions à [suzanne.dupaul@omhm.qc.ca](mailto:suzanne.dupaul@omhm.qc.ca).

## Un sportif de haut niveau aux habitations Parthenais Bruno Garneau a participé aux Jeux paralympiques de Rio

**Bruno Garneau a participé, en septembre dernier, aux Jeux de Rio, ses deuxièmes Jeux paralympiques, après ceux de Londres. Son sport? La boccia.**

Ce résidant des habitations Parthenais, dans l'Est de Montréal, est un modèle de détermination et de persévérance. En raison de son handicap sévère, il ne parle pas et se déplace en fauteuil roulant qu'il actionne par des mouvements de tête. Malgré cela, M. Garneau mène une vie active. Il s'adonne avec passion à son sport depuis 1993. Les joueurs qui prennent part à la discipline de la boccia sont parmi les plus lourdement handicapés et ne peuvent pas pratiquer une autre activité sportive. Même les athlètes paralysés des quatre membres peuvent disputer des parties de boccia, grâce à des assistants et à un équipement spécial. Depuis plus de 20 ans, l'assistante de Bruno Garneau est Ginette Béliveau.

Il existe, entre les deux, une grande complicité. Grâce à son sens de l'humour, M<sup>me</sup> Béliveau réussit toujours à le faire sourire. Lorsqu'on lui mentionne que ça prend un bon sens de l'organisation pour arriver à suivre tous les entraînements sportifs, elle répond à la blague : « C'est pour ça qu'il ne peut pas se passer de moi, voyons donc! » Les deux sont satisfaits de la performance de l'équipe aux derniers Jeux paralympiques, « étant donné les circonstances ». En effet, Bruno a dû jouer sur une nouvelle rampe avec laquelle il s'était très peu entraîné.



Ginette et Bruno font une démonstration de la boccia dans le centre d'entraînement de l'Institut national du sport au Stade olympique. L'athlète poussera la boule sur la rampe à l'aide de la licorne sur sa tête.

### Heureux dans son logement

M. Garneau, qui vit seul dans son logement, reçoit l'aide à domicile de quatre personnes, dont Ginette. Il n'est pas question pour lui d'aller dans un centre spécialisé pour personnes handicapées, où il s'ennuie. Il se dit très heureux aux habitations Parthenais, qui sont situées près de tous les services, car il sort souvent magasiner. Les locataires le connaissent, et il se sent chez lui. Ginette raconte : « Quand je vais à la buanderie et que je jase avec des résidents, ceux-ci me disent combien ils sont épatés de le voir si actif. Ils ont cependant tendance à le prendre en pitié. Je leur explique que, malgré son handicap, Bruno mène une belle vie. Il est une personne très facile à vivre. »

Avant de pratiquer la boccia, Bruno Garneau suivait des cours de peinture. Comme il ne peut manier le pinceau qu'avec sa tête, il pouvait prendre un an à terminer une toile. Ce modèle de persévérance en a vu d'autres, lui qui a réussi à compléter ses études secondaires à l'âge de 30 ans. Depuis qu'il a découvert la boccia, il n'a plus de temps pour la peinture.



Inspiré par Londres, à son retour des Jeux, il a peint cette toile magnifique.

Une des plus grandes fiertés de ce duo est d'avoir contribué au développement de la boccia. Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes handicapés font partie des clubs locaux et nationaux et plusieurs participent à des compétitions. Décidément, Bruno Garneau est une source d'inspiration pour tous ceux et celles qui le côtoient.

### QU'EST-CE QUE LA BOCCIA ?

La boccia (prononcé « bo-chia ») est l'équivalent pour les personnes handicapées du bocce, un sport italien qui ressemble à la pétanque. Deux équipes, composées d'un nombre égal d'hommes et de femmes, s'affrontent. L'équipe qui commence le match, choisie par un tirage au sort, lance une boule blanche. L'objectif de chaque équipe est d'envoyer ses boules le plus près possible de la blanche. Le sportif en fauteuil roulant peut lancer ses boules avec la main, le pied ou à l'aide d'un appareil.

# La colère est mauvaise conseillère...

Par Mélanie Samson, travailleuse sociale à l'Office municipal d'habitation de Montréal

**Il arrive à tout le monde de ressentir de la colère. Rien de plus normal! La colère est une émotion, et c'est à chacun de choisir comment réagir à cette émotion.**

La colère est souvent une réaction à une situation que nous trouvons blessante ou injuste. Elle survient aussi lors d'un conflit interpersonnel. Il existe trois types de réactions à la colère, et deux d'entre elles sont à éviter le plus possible.

### Ce qu'il faut éviter

Les réactions « implosives » sont celles qui font que l'on tourne notre colère vers l'intérieur. Donnons quelques exemples : refuser d'exprimer ses besoins, se taire, se culpabiliser. On peut même se faire du mal, ne pas prendre soin de soi, ne pas manger ou consommer des drogues ou de l'alcool. Réagir de cette façon entretient une relation négative, car nous conservons une rancune envers l'autre en le rendant responsable : « c'est par ta faute que je me fais souffrir ».

Les réactions « explosives » sont celles qui dirigent l'expression de notre colère vers l'autre. Elles transforment la colère, une émotion pourtant saine et acceptable, en un comportement agressif, même violent. Insulter, crier, frapper, ne pas laisser l'autre s'exprimer ou entretenir des idées de vengeance en sont les manifestations. Dans un conflit entre deux personnes, une telle réaction ne peut qu'aggraver la situation, car elle intensifiera la colère de l'autre, qui risque de réagir à son tour, provoquant ainsi une escalade.

La colère peut miner notre vie, si nous laissons ces réactions prendre le dessus.

### Solutions à favoriser

Les réactions à privilégier sont celles qui servent à briser le conflit et à retrouver son calme. La première étape est de reconnaître chez soi les signes physiques de la colère. Voici quelques symptômes qui apparaissent au cours d'une argumentation : les joues deviennent rouges et chaudes, le cœur bat plus vite, on ressent de l'agitation. Il faut alors prendre un temps d'arrêt, trouver un endroit paisible et respirer. Écouter sa musique favorite ou son émission préférée, faire du sport sont des trucs pour s'apaiser. Rien ne sert de résoudre rapidement la situation, car, sous le coup de la colère, nos réactions risquent d'être impulsives.

Une fois plus calme, il faut réfléchir aux causes de notre frustration. La personne nous a insulté? Nous ressentons une injustice? Quel est le meilleur moyen pour que cette situation ne se reproduise plus? On peut discuter calmement avec la personne en choisissant le bon moment et sans faire d'accusations. Si nous craignons de perdre notre calme en parlant, nous pouvons choisir d'écrire, de façon respectueuse, à la personne, en expliquant comment nous nous sentons.

Si l'autre n'est pas réceptif, nous pouvons parler de nos émotions à une personne de confiance qui n'est pas impliquée dans le conflit. Si la colère est toujours présente à la suite de plusieurs tentatives et durant plusieurs jours, il faut y voir. Nous pouvons aller chercher du soutien à l'accueil psychosocial du CLSC en mentionnant ce qui nous affecte. Un service de médiation peut également aider, car un intervenant sera à l'écoute. Il ne pourra cependant pas intervenir auprès de la personne avec qui nous sommes en conflit sans que celle-ci le veuille.



# La médiation, ça fonctionne!

Par Julie Marie Dorval

**Des gens de tous les milieux peuvent être en conflit avec leur voisinage. Il peut s'agir de mésententes, de bruits dérangeants, de chicanes verbales ou physiques ou d'autres types de difficultés. Lorsque les personnes n'arrivent pas à s'entendre, elles ont la possibilité de recourir à des services de médiation.**

*Trajet*, un organisme de justice alternative, propose justement de tels services dans plusieurs arrondissements de Montréal. Il intervient auprès d'individus de tous âges et de tous milieux. Les locataires de HLM y ont donc accès. *Trajet* connaît bien les problèmes qui peuvent survenir entre voisins, car il existe depuis 35 ans et il offre le service de médiation citoyenne depuis 2010.

### Qu'est-ce que la médiation?

La médiation permet aux gens aux prises avec un conflit de se rencontrer, de partager leur point de vue et de trouver des solutions pour rétablir l'harmonie. Ils sont accompagnés de médiateurs qui discutent avec eux des sujets à traiter et des questions à poser. En rencontre, ils apprennent à s'exprimer clairement et à considérer les opinions et les émotions de l'autre. C'est donc un exercice de communication et d'écoute. Généralement, la médiation règle, en tout ou en partie, le conflit. Dans tous les cas, les individus impliqués se disent heureux d'avoir pu s'exprimer en toute confiance et d'avoir été entendus. Les commentaires sont positifs. « Ça marche, votre affaire! », s'est exclamé une résidente de HLM, souhaitant rester anonyme, qui a utilisé le service.

### De nombreux avantages

En plus de régler les conflits et de permettre la communication, la médiation aide les gens à diminuer leur anxiété, à reprendre confiance en eux et à reprendre le pouvoir sur la situation. Bref, elle améliore la qualité de vie. Quand l'entente à l'amiable est compliquée

« Ça marche, votre affaire! », s'est exclamé une résidente de HLM.

ou impossible, la médiation est donc un outil précieux. Il ne faut pas hésiter à en profiter, car elle s'avère toujours une bonne solution.

Vous vous trouvez en situation de conflit? Communiquez avec *Trajet* en composant le 514 521-2000, poste 245. Laissez un message dans la boîte vocale. Un médiateur vous rappellera rapidement. Le service est offert gratuitement.

### Un service de médiation pour aînés seulement

*Ensemble pour un bon voisinage* est un projet du Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie qui offre soutien et accompagnement à la résolution de conflits. Ce projet s'adresse aux aînés des HLM du Plateau-Mont-Royal qui vivent des difficultés dans leur milieu de vie. Conflits de voisinage, malentendus lors d'activités, commérages ou autres problèmes peuvent être abordés. Par des démarches de médiation, différentes approches sont envisagées pour permettre aux personnes concernées de prendre conscience de leurs comportements et de trouver ensemble la meilleure solution pour bien s'entendre.

Le Centre agit en collaboration avec les intervenants du milieu communautaire de l'Office municipal d'habitation de Montréal et du réseau de la santé et des services sociaux de l'arrondissement. Il propose des services encadrés gratuits qui donnent des résultats positifs. Les personnes aînées sont invitées à communiquer avec la médiatrice Claire Harvey en composant le 514 276-4853.



# Des studios d'art dans trois HLM de Montréal

Par Julie Marie Dorval

**Grâce à un partenariat entre l'Office municipal d'habitation de Montréal et le Département d'art-thérapie de l'Université Concordia, les habitations Saint-Sulpice accueillent, en 2012, le tout premier studio d'art. Les résidents qui y ont participé ont été emballés par l'expérience. À la suite de ce succès, deux autres HLM ont emboîté le pas.**

Aujourd'hui, les habitations Alexandra et Notre-Dame-de-Grâce abritent aussi un studio d'art. Devant leur popularité et en raison des avantages que les résidents en retirent, d'autres projets de studio pourraient voir le jour dans plusieurs HLM.

## Qu'est-ce qu'un studio d'art?

Les studios d'art sont des lieux accueillants où la création et l'apprentissage sont à l'honneur. Petits et grands peuvent s'y retrouver pour explorer leurs talents artistiques et pour échanger entre eux. Des liens se tissent ainsi entre des gens de cultures différentes, et chacun découvre le plaisir d'apprendre à se connaître dans cette différence. Ensemble, ils réalisent un projet. La fabrication d'objets, la lecture d'histoires, la pratique musicale, l'écriture et d'autres formes d'art sont expérimentées. L'imagination de tous est stimulée. Certains participants ont même cuisiné des mets en combinant des saveurs originales. Ils ont fait d'une pierre deux coups : préparer des repas créatifs et présenter de bonnes habitudes alimentaires. Les studios d'art offrent des espaces de jeu et de rencontre où des relations d'amitié se développent. Les activités organisées sont gratuites et faciles d'accès.

Des étudiants universitaires en art-thérapie participent également aux studios d'art. Ils partagent avec les résidents leurs connaissances et vivent en même temps des expériences dans des milieux multiculturels et multiethniques. Les étudiants, tout autant que les locataires, ressortent enrichis de ces rencontres, car ils apprennent beaucoup les uns des autres. Les studios d'art favorisent également les liens avec les organisations communautaires environnantes, afin de partager information et expériences.

## Quels sont les bienfaits pour les résidents?

Les studios d'art permettent aux participants de se réunir et de s'adonner à un exercice de création sans contraintes. Ils apprennent ainsi à passer de l'idée à la réalité et à exprimer leurs opinions et leurs émotions.

Peu importe leur âge, leur religion ou leur éducation, tous sont inclus dans le groupe, ce qui crée un sentiment d'appartenance unique. L'isolement social est alors brisé. Ils sont heureux de constater que leurs intérêts sont pris en compte. L'harmonie dans leur milieu de vie et la fierté d'avoir créé un objet, écrit un poème, inventé une recette, par exemple, constituent des éléments de grand bonheur. Au cœur des HLM et, plus largement, dans leur quartier, les résidents se sentent valorisés. Leur mérite artistique peut toucher aussi le grand public, puisque des activités et des expositions sont organisées pour présenter leurs réalisations.

Si vous résidez aux habitations Saint-Sulpice, Alexandra ou Notre-Dame-de-Grâce, vous pouvez vous rendre directement, sans vous inscrire, à la salle réservée au studio d'art, vous informer auprès de votre association ou consulter les sites Web suivants :

[www.arthives.org/node/169](http://www.arthives.org/node/169)  
(Studio d'art Saint-Sulpice, 1070, rue Louvain);

[www.lesruchesdart.org/arthives/ndg-seniors-atelier](http://www.lesruchesdart.org/arthives/ndg-seniors-atelier)  
(Ruche d'art au HLM Notre-Dame-de-Grâce, 4040, rue Girouard);

[www.arthives.org/node/229](http://www.arthives.org/node/229)  
(Ruche d'art de Pointe-Saint-Charles, 210, rue Charron).



Photos provenant de la page Facebook du Studio d'art Saint-Sulpice

# Florence K charme les spectateurs au profit de la Fondation

Par Marie Bouchard

**Le 14 novembre, Florence K a chanté avec passion à l'occasion du deuxième concert-bénéfice de la Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal qui œuvre auprès des jeunes en HLM.**

Près de 400 personnes étaient réunies à la Maison Théâtre pour voir et entendre cette auteure-compositrice-interprète. Les spectateurs ont été séduits par son charme, ses notes de piano envoûtantes et sa voix suave.

Florence K a développé ses talents de chanteuse et de musicienne avec l'appui de ses parents, la soprano Nathalie Choquette et le musicien Hany Khoriaty, qui lui ont permis de devenir une artiste accomplie. Reconnaisante de cette richesse, ce spectacle-bénéfice représentait pour elle une belle façon de partager ce privilège avec les jeunes en HLM.

La Fondation est fière de la réussite de cette collecte de fonds qui lui permet d'investir dans des projets qui valorisent l'estime de soi chez les jeunes en HLM, leur engagement social et leur persévérance scolaire. Ce soir-là, des jeunes qui bénéficient du soutien de la Fondation étaient présents pour témoigner de l'aide qu'ils ont reçue grâce aux généreux donateurs.



De gauche à droite : Frédéric Soucy, vice-président exécutif, COGIR Immobilier et président d'honneur de la soirée, Amy Chassé-LeGrand, des habitations D'Iberville A,B,C, récipiendaire d'une bourse d'études, Florence K, Fabien Cournoyer, président de la Fondation, Ulda Joseph, des habitations Meunier-Tolhurst, participante de programmes soutenus par la Fondation, et Martine Philibert, vice-présidente, Gestion d'actifs, résidentiel et hôtels, Ivanhoé Cambridge et présidente du comité organisateur de la soirée.

# Don de 40 batteries de cuisine Starfrit pour favoriser des activités jeunesse dans les HLM

Par Martin Després



Marie Benoîte Bukuru, engagée dans l'Association de locataires Voisins en action des habitations Sackville, reçoit une batterie de cuisine pour les activités des jeunes dans son secteur. À sa gauche, Laurent Picard, et à droite, Andréa Quezada, agents de milieu à l'OMHM.

**Apprendre à cuisiner, apporter à la maison un plat réconfortant, sentir qu'une de nos réalisations améliore le quotidien de ceux et de celles qu'on aime font partie des expériences qui renforcent notre estime de soi.**

M. Jacques Gatien, président-fondateur de l'entreprise Les Promotions Atlantiques inc., est un habitué des activités de la Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal. Il n'a donc pas hésité à proposer son aide lorsqu'il a croisé M. Fabien Cournoyer, président du conseil d'administration de la Fondation, lors de l'événement-bénéfice du printemps. « Tous les moyens sont bons pour permettre à des jeunes de gagner confiance en eux et de développer leur potentiel. Je suis fier de favoriser le développement d'activités pour les jeunes, dans leur milieu », a déclaré M. Gatien, lors de l'annonce du don.

Les batteries de cuisine Starfrit ont été distribuées à une dizaine d'organismes de plusieurs quartiers de Montréal, dont Saint-Michel, La Petite-Bourgogne, Saint-Léonard, Montréal-Nord et Hochelaga-Maisonneuve. Quelque 80 jeunes pourront les utiliser. M. Cournoyer a reconnu l'intérêt de ce geste : « La Fondation salue la contribution des *Promotions Atlantiques inc.* et remercie M. Gatien pour son engagement auprès des jeunes. »

## Le Rebond : vous connaissez?

Par Martin Després



Des textes des jeunes rédacteurs du Rebond ont été lus au cours de la soirée. Ici, Akram Taif, des habitations Morgan-Lafontaine, lit un texte d'Oudlain Dorléan, des habitations Sackville, qui raconte la vérité sur les jeunes en HLM.

**Vous avez connu la version papier de la publication *Le Rebond*, s'adressant aux jeunes des HLM de Montréal. Évolution oblige, *Le Rebond* prend maintenant la forme d'un site Web et d'un blogue permettant aux jeunes de s'exprimer et se familiariser avec la rédaction journalistique.**

Le site a été officiellement lancé le 20 octobre dernier, au Centre Georges-Vanier, en présence de nombreux jeunes et représentants d'organismes jeunesse. Les efforts déployés pendant de nombreux mois de travail ont été ainsi couronnés, efforts qui ont permis de concevoir un site moderne et dynamique, à l'image des jeunes du MOUV, le mouvement des jeunes vivant en HLM. Ceux-ci ont collaboré activement à la création du site en guidant les concepteurs. Depuis que le site est en ligne, ils écrivent des articles sur des sujets qui les touchent et sur l'actualité des jeunes en HLM.

### **PAR et POUR les jeunes**

La signature du site, Un lieu d'échange PAR et POUR les jeunes, indique clairement son objectif : promouvoir le dialogue, l'expression et la visibilité des jeunes vivant dans vos milieux de vie. Ils ont du talent, des opinions, des idées et maintenant... ils ont une tribune pour s'exprimer. Visitez le site : [lerebondomhm.ca](http://lerebondomhm.ca).

Vous connaissez un jeune résident âgé de 16 à 25 ans qui aimerait collaborer au *Rebond*? Dites-lui de nous écrire à l'adresse courriel : [lerebond@omhm.qc.ca](mailto:lerebond@omhm.qc.ca). Les jeunes rédacteurs profitent des conseils d'un professionnel en communication de l'Office municipal d'habitation de Montréal. Visionnez la capsule vidéo promotionnelle du site : [vimeo.com/187342195](https://vimeo.com/187342195).

## Les jeunes des HLM voient loin!

Par Cynthia-Martine Mugisha, une jeune rédactrice du *Rebond*

**En mai dernier, Deusdedit Mutima, un jeune des habitations Sackville, se voyait décerner la Médaille du Lieutenant-gouverneur par l'honorable J. Michel Doyon. Il a mérité ce prix grâce à son engagement communautaire et à son implication au sein de son école secondaire.**

### **Un jeune aux mille talents**

Deus est un jeune homme aux multiples talents. Il joue notamment au basket-ball et au soccer, pratique le chant et entraîne des jeunes du secondaire au basket-ball. Il est, depuis un an, un membre actif du MOUV, un mouvement de jeunes vivants en HLM pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Il a commencé, cette année, des études en sciences de la santé au cégep de Maisonneuve. Passionné dans tout ce qu'il fait, il est décrit par ses proches comme étant un « blagueur ». Mais attention, pas n'importe quel blagueur! Un blagueur ambitieux, persévérant, rassembleur, un blagueur qui voit loin! « Je trouve important que les jeunes s'impliquent dans leur communauté et qu'ils apprennent ensemble à prendre soin de leur milieu de vie. C'est pour ces raisons que je me suis impliqué dans Le MOUV et dans l'organisme de mon quartier Voisins en action », dit-il.

### **Un honneur pour tout le quartier Saint-Michel**

David Heurtel, député de Viau et ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, était présent lors de la remise de la médaille.

Deus est la preuve que la persévérance porte fruit. Cette journée-là, tous les jeunes des HLM ont tenu à le féliciter de ses efforts remarquables. En remportant cette médaille, il a démontré que les jeunes des HLM sont des champions et qu'ils ont à cœur le bien-être des autres!

M. Heurtel a félicité Deusdedit par ces mots : « Tu es une fierté pour tous les résidents du quartier Saint-Michel. »



# Soyez futés lors de la période des Fêtes!

Par l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Est de Montréal

**Nous vivons dans une société où surconsommer est devenu coutume. Il peut être difficile de s'y retrouver. Le plus grand défi que nous avons au quotidien est de demeurer indifférent à tous les pièges marketing auxquels nous sommes exposés.**

Des études démontrent que les Nord-Américains voient, en moyenne, 3000 publicités par jour. Il y a de quoi se créer des besoins, car ces publicités nous sollicitent, même à notre insu! Lorsque le temps des Fêtes approche, certains commerçants ou fabricants se réjouissent à l'idée du chiffre d'affaires qu'ils pourront atteindre grâce aux 1001 pièges marketing auxquels ils auront pensé. Vous n'aurez qu'à vous pointer le nez dans un centre commercial, et le tour sera joué, tous vos sens vous guideront vers ces pièges.

La publicité plonge les consommateurs non avertis dans une surconsommation où satisfaire un désir, non un besoin, devient prioritaire. La conscience d'acheter selon ses valeurs se dissipe et on ne pense pas à l'endettement final. Mais il n'est jamais trop tard pour prendre de bonnes et sages décisions, surtout pour le temps des Fêtes.

### Des trucs pour mieux consommer

Voici quelques trucs que vous pouvez mettre en application toute l'année, mais particulièrement durant la période des Fêtes, qui feront de vous un meilleur consommateur.

D'abord, établissez votre budget mensuel afin de savoir la somme qui sera disponible pour l'achat des cadeaux. Posez-vous ces questions :

- 1) quels sont mes revenus (salaire, aide sociale, allocations familiales, crédit d'impôt de solidarité, etc.)?
- 2) quel est le montant associé à mes dépenses fixes (loyer, chauffage-électricité, câble-internet-téléphone, transport, etc.)?

- 3) quel est le montant associé à mes dépenses variables (épicerie, vêtements, loisir, etc.)?
- 4) quel est le montant associé à mes dettes et combien d'argent dois-je mettre de côté par mois pour les payer?

Le plus difficile est le contrôle des dépenses variables, surtout si l'on ne veut pas s'endetter. Il est important de se fixer des montants pour ces dépenses et de les respecter. Par exemple, on accorde 70 \$ par semaine pour la nourriture. Il est important aussi de régler les dépenses essentielles, comme le loyer qui doit être payé le 1<sup>er</sup> du mois.

Lorsque vous aurez fait un portrait de vos revenus et dépenses, vous verrez qu'il sera plus facile de voir la somme qu'il reste pour les autres achats. Tâchez de ne pas dépasser le montant que vous avez fixé, sinon vous devrez utiliser votre carte de crédit. Si cela arrive, vous avez 21 jours pour rembourser le montant, sinon des intérêts s'ajouteront à votre solde.

Lorsque vous êtes sur le point de faire un achat, n'oubliez jamais de vous poser ces trois questions : ai-je vraiment besoin de cette chose, ai-je besoin de cette chose maintenant et ai-je les moyens de me la payer ? Idéalement, si au moins une des réponses à ces questions est négative, vaut mieux partir sans rien acheter et prendre le temps de réfléchir.

Lors de la période des Fêtes, pensons davantage à avoir du bon temps avec ceux que nous aimons plutôt que de dépenser pour s'endetter.



Si vous désirez avoir un soutien gratuit pour établir votre budget ou si vous avez des questions concernant vos finances ou votre consommation, n'hésitez pas à communiquer avec votre ACEF. Afin de savoir laquelle est la plus près de vous, appelez le Centre de référence du Grand Montréal, au 514 527-1375.



## 100 ans: ça se fête!



Madame Irise Virgile, mieux connue sous le nom de M<sup>me</sup> Joseph, a célébré ses 100 ans le 15 mai dernier en compagnie de plusieurs parents et résidents aux habitations De Pontbriand, situées dans Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Selon tous ceux qui la connaissent, sa bonne humeur et sa joie de vivre sont une source de motivation et d'inspiration.

## Un locataire d'André-Grasset écrit sur la solitude des personnes âgées



Photo : gracieuseté de Benoit LeBlanc

Les résidents de nos habitations possèdent de nombreux talents. À preuve, Roger Trépanier, des habitations André-Grasset, dans le quartier Ahuntsic, a publié son troisième livre, qui a pour titre *Jours de grisaille*. Le roman raconte l'histoire d'une vieille dame qui souffre de solitude. M. Trépanier a voulu souligner l'importance du bénévolat pour aider les personnes âgées à lutter contre l'isolement. Le livre est disponible dans toutes les bonnes librairies.

## Une passion qui réunit deux résidents des habitations Saint-Raymond



À 99 ans, on peut affirmer que M. Yeo est le plus vieux membre du Club Fleurs et Jardins de l'OMHM. Il a enseigné l'art de jardiner et a gagné plusieurs prix d'horticulture pour ses aménagements paysagers, notamment lors des concours des Pouces Verts des HLM. L'une de ses étudiantes, M<sup>me</sup> Audette Lavoie, également des habitations Saint-Raymond, dans Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, a tenu à lui rendre hommage en envoyant sa photo pour publication dans *La Rose des vents*.

## Un 25<sup>e</sup> anniversaire réussi pour les résidents de Gérard-Poitras



L'été dernier, les habitations Gérard-Poitras, dans l'arrondissement Saint-Léonard, ont fêté leur 25<sup>e</sup> anniversaire en grand. Les invités ont été reçus sur un tapis de fleurs. La présidente de l'association, M<sup>me</sup> Chantal Daneau, a reçu avec fierté le certificat de l'OMHM. Les résidents ont appris que Gérard Poitras, décédé en 1985, est un pionnier du logement social à Montréal. Félicitations à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette soirée, qui fut un succès sur tous les plans.



## Les préposés à la sécurité des locataires :

# une PRÉSENCE RASSURANTE



- Les préposés à la sécurité sont des employés de l'Office.
- Ils veillent sur les résidents des tours d'habitation de l'Office.
- Les préposés à la sécurité sont disponibles de 18 h à 6 h.
- Ils effectuent deux rondes de surveillance entre 18 h et minuit, dans l'immeuble et ses alentours.

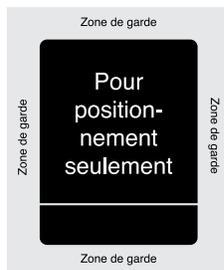
### → Invitation à partager

#### Vous avez aussi de beaux souvenirs à partager ?

Faites-nous parvenir vos photos accompagnées d'une courte description par courriel, à [jocelyne.dorris@omhm.qc.ca](mailto:jocelyne.dorris@omhm.qc.ca), ou par la poste, à l'adresse suivante :  
La Rose des vents  
415, rue Saint-Antoine Ouest, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1H8



Pour tout savoir sur l'OMHM  
[www.omhm.qc.ca](http://www.omhm.qc.ca)



Le bulletin *La Rose des vents* est publié par le Service des communications de l'Office municipal d'habitation de Montréal à l'intention des locataires de l'Office.

**Direction de projet et coordination:** Jocelyne Dorris

**Rédaction:** Marie Bouchard, Martin Després, Ingrid Dirickx, Jocelyne Dorris, Julie Marie Dorval, Marie-Eve Leblanc, Hélène Morin, Cynthia-Martine Mugisha, Mélanie Samson, l'Association coopérative d'économie familiale de l'Est

**Révision:** Marie-Rose Basque, Linguitech

**Photos:** Silia Abbes, Alarie Photos, François Desaulniers, Cynthia-Martine Mugisha, OMHM, organismes partenaires, organisateurs communautaires et locataires, Sentier Urbain.

**Infographie:** Communication Art & Graf

**Impression:** LithoChic **Tirage:** 16 500 français, 4 500 anglais

**Dépôt légal:** Bibliothèque nationale du Québec ISSN 1704-5754



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

PP 40051653

Retourner les revues non distribuables à l'adresse suivante :  
415, rue Saint-Antoine Ouest, 2<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Z 1H8



# L'OMHM à votre service !



## CENTRE D'APPELS ET DE LA SÉCURITÉ

**514 872-OMHM (6646)**



### SECTEUR SUD-OUEST

2247, rue Delisle

3<sup>e</sup> étage

Montréal, QC

H3J 1K4

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h à 16 h 30

### SECTEUR NORD-OUEST

255, boul. Crémazie Est

bureau 150

Montréal, QC

H2M 1L5

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h à 16 h 30

### SECTEUR EST

3330, boul. de l'Assomption

Montréal, QC

H1N 3S4

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h à 16 h 30



### APPELS D'URGENCE HORS DES HEURES RÉGULIÈRES DE TRAVAIL

En cas d'urgence seulement, nos employés travaillent jusqu'à 23 h les soirs de semaine et en journée le samedi et le dimanche. Ne soyez donc pas surpris si un préposé à l'entretien et aux réparations ou un autre spécialiste (plombier, électricien) de l'OMHM se présente chez vous hors des heures régulières de travail. Vous pourrez l'accueillir en toute sécurité une fois qu'il se sera identifié.



### QUESTIONS LIÉES AU BAIL OU AUX RELATIONS DE BON VOISINAGE

Adressez-vous à **VOTRE AGENT DE LOCATION** pour tout renseignement concernant la reconduction ou la résiliation du bail, l'arrivée ou le départ d'un occupant, le paiement du loyer, le stationnement, un changement de logement et pour tout problème de voisinage. Le numéro de téléphone de votre agent de location se retrouve sur votre bail.